

Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques,
les programmes de développement, les Médias et les
Entreprises en DRC

No 7 – Juillet 2023

Mayele, sens pratique et bien-être au quotidien

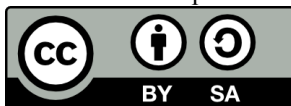
Le Carrefour Congolais,
La revue du Département d'Anthropologie de l'Université de
Kinshasa

ISSN (imprimé) 2665-9875

ISSN (en ligne) 2666-6782

lecarrefourcongolais.org

Tous les articles sont mise à disposition selon les termes de



Les églises de réveil face à l'émergence de nouvelles formes de solidarité (approche anthropologique)

par Toussaint HOSILA NZEMBA

Contexte et problématique

Le présent article a trait à un réel problème de société, celle de l'émergence de nouvelles formes de solidarité en RD Congo due à l'activisme des Eglises de réveil.

En effet, dès l'année 1997, date de la fondation de l'association des Eglises de réveil en RD Congo, on assiste donc à un foisonnement desdites églises sur l'étendue du territoire national. Ces dernières semblent apporter un souffle nouveau dans la manière de vivre l'Evangile contrairement à celle des Eglises anciennes, en l'occurrence l'Eglise catholique et l'Eglise protestante.

Ce faisant, les Eglises de réveil s'exercent avec enthousiasme à la proclamation du plein Evangile et à la solidarité fraternelle entre les fidèles qui se traduisent par le partage des Saintes écritures, l'entraide, l'assistance, les visites mutuelles, le réconfort moral aux déprimés, malades, orphelins, etc.

Par ailleurs, ce *modus vivendi* relatif aux vérités évangéliques, tel que pratiqué dans les Eglises de réveil attire maints croyants dans leur sphère religieuse, parce qu'ils espèrent réellement trouver une réponse à leurs attentes ou une solution à leurs problèmes quotidiens et futurs.

Cependant, nous soutenons que les pratiques évangéliques mentionnées ci-haut s'exercent dans un environnement social entaché de pauvreté, de famine, de chômage et des inégalités sociales qui ont alors rendu la vie individuelle et communautaire cruciale et occasionné, par le fait même, l'individualisme criant.

L'individualisme précité, caractérisé par le repli sur soi et l'égoïsme, a donc généré la distanciation sociale parmi les personnes d'une même famille, d'un même clan ou d'une même tribu, en défiant ainsi l'unité, la concorde et l'amour si utiles pour une cohabitation pacifique et fraternelle.

1. Cadre terminologique

Une mise au point sur les notions de solidarité mécanique et de solidarité organique s'avère nécessaire pour appréhender notre phénomène sous examen.

A ce propos, E. Durkheim, dans son ouvrage intitulé : « De la division du travail social » (E. Durkheim, 1893, p.27), dit de la solidarité mécanique qu'elle caractérise la société traditionnelle, par les liens de parenté entre les membres d'une même famille ou d'un clan, tandis que la solidarité organique est le type de lien propre à la société moderne, suite à la spécialisation et la diversification des fonctions sociales.

A un moment donné, la solidarité organique peut se substituer à la solidarité mécanique, à condition qu'il existe une différenciation de tâches créant des liens d'interdépendance sociale qui impliquent que la solidarité familiale et clanique deviennent objet d'une certaine interpellation de la part des fidèles, ouvrant donc la voie à une solidarité nouvelle émanant, soit de

l'acculturation, soit des brassages des cultures, soit de la civilisation urbaine, soit de la religion, etc.

Eu égard à ce qui précède, d'aucuns pensent que la solidarité fraternelle que prônent les Eglises de réveil n'est que conjoncturelle, autrement dit fondée sur les effets de la crise qui sévit en RD Congo depuis des décennies. Dans cette optique, les églises susmentionnées auraient tout simplement récupéré la situation qui, pour s'attirer de nombreux fidèles, brandissent l'étiquette de solidarité fraternelle, en vue d'aider les fidèles nécessiteux ou en situation sociale cruciale d'y trouver des solutions à leurs problèmes, mais également les réponses à leurs attentes.

2. Bref aperçu sur les Eglises de réveil en RD Congo

Les Eglises de réveil existent en RD Congo depuis les années 1970. Elles ont évolué timidement aux côtés des Eglises catholiques et protestantes, installées lors de la période coloniale. Au début, œuvrant en singleton, elles se sont regroupées en 1997 au sein d'une association présidée depuis le 24/04/2019, par le pasteur Sony Kafuti Rockman ayant succédé au Bishop Albert Kankienza (r.m.wikipedia.org, consulté le 24/01/2023). En 2015, l'association des Eglises de réveil comptait en son sein 6900 confessions religieuses.

Cela démontre que ladite association est en voie de croissance, à telle enseigne qu'il n'est pas rare de trouver sur chaque avenue une ou deux, voire plusieurs paroisses desdites églises qui, le jour dominical, rassemblent en leur sein, de nombreux croyants venus pour célébrer le culte et aussi, quérir des

solutions aux problèmes inhérents à leur vie quotidienne et ce, sur le plan spirituel et sur le plan social.

En dépit de cette note positive, il existe aussi le désagrément provoqué par les tapages diurnes et nocturnes issus de la musique diffusée par des baffles à un volume élevé, créant ainsi la pollution sonore au détriment des voisins vivant à proximité de ces temples d'évangélisation.

Le jour du dimanche est réservé au culte. A la fin de ce dernier, il se passe également des scènes de prières vouées aux malades, aux personnes envoûtées ou ayant des problèmes spirituels. Le volet social est également évoqué, à propos de l'aide à apporter aux nécessiteux.

Tout cela se déroule dans une ambiance de cohésion, de fraternité et d'amour, donnant ainsi à tous l'impression d'être issus d'une même famille ou communauté, malgré les clivages de classe sociale, de profession, de sexe, d'âge, etc., car ils se considèrent tous comme des frères et des sœurs. Cela donne alors lieu à une nouvelle perception de la solidarité.

3. Doctrine des Eglises de réveil en RDC

De prime abord, les Eglises de réveil se réclament du christianisme qui confesse Jésus-Christ, comme étant l'unique Seigneur et Sauveur du monde (Mathieu 20 :289). Les églises sus évoquées ont leur origine des Eglises protestantes américaines d'obédience, évangélique, pentecôtiste et baptiste. Evangélique, car elles se disent proclamer l'Évangile original et du salut, tel que professé par Jésus-Christ en personne, et sans être entaché de faux enseignements et d'interprétations erronées ; pentecôtiste parce

qu'elles se réclament d'être nées le jour de Pentecôte, au Cénacle, à Jérusalem, lors de l'effusion du Saint-Esprit (Actes 2 :1-16) et enfin, baptiste, puisque fidèle à l'exercice du baptême par immersion, pour être réellement reconnu comme enfant de Dieu (Marc 1 :5)

En somme, la doctrine des Eglises de réveil en RDC repose sur un socle évangélico-pentecôtiste, (r.m.wikipédia.org, consulté le 24/01/2023, à 11h), puis que basant plus leurs pratiques religieuses sur l'évangélisation à travers des campagnes médiatiques, comme à travers la cité. Disons aussi que, les Eglises de réveil en RD Congo s'intéressent à fond de l'événement de Pentecôte, où il y a eu lieu l'effusion du Saint-Esprit qui s'est manifesté par ses divers dons, notamment ceux de guérison des malades, d'évangélisation, de neutralisation des esprits impurs, etc., dont les églises précitées font si souvent recours dans le but ultime de raffermir la foi des croyants.

4. Les nouvelles formes de solidarité dues aux Eglises de réveil en RD Congo

De prime abord, prétendre que seules les Eglises de réveil sont tributaires de la solidarité familiale, serait un manque d'objectivité et de sens de critique face aux réalités sociales. Car, durant la période précoloniale, nos ancêtres vivaient dans la solidarité par l'entraide mutuelle. Ils pratiquaient la justice sociale distributive, en donnant à chacun son dû, à telle enseigne que même les orphelins, les malades et les veuves se sentaient à l'aise et soutenus dans l'ambiance fraternelle clanique.

Pendant l'époque coloniale, la solidarité clanique était encore en vigueur. A ce propos, les colonisateurs Belges avaient

changé le paysage économique de la colonie. De la pratique traditionnelle de la chasse, la pêche et la cueillette, les colons s'étaient investis à créer des entreprises agro-industrielles, agro-alimentaires, agro-forestières, portuaires et de constructions, lesquelles avaient résorbé le chômage. Cette transformation socio-économique n'avait pas fait obstacle à l'exercice de la solidarité clanique.

C'est justement après la période post-coloniale que la pratique de la solidarité clanique légendaire du peuple congolais tombe au fur et à mesure en désuétude, c'est-à-dire commence à perdre de sa valeur, comme trait de cohésion communautaire et de l'identité culturelle.

D'où, l'esprit d'antan consistant à l'entraide, aux visites mutuelles, etc., jadis considérées comme les soubassements de l'équilibre social et psychologique nécessaire à la survie de l'individu et de la communauté, se voient dès lors vidées de leur sève vivifiante. Ainsi, les Congolais semblent être abandonnés à leur triste sort, surtout les pauvres, car ne sachant à quel saint se vouer pour venir à leur rescousse, surtout en cette période de crise profonde.

C'est ainsi que face à cette hécatombe sociale, les Eglises de réveil s'offrent aux communs des mortels comme des espaces propices pouvant leur offrir des solutions à leurs problèmes et des réponses à leurs attentes.

4.1. Emergence de nouvelles formes de solidarité

Notre article tire sa genèse du pragmatisme, par le fait qu'il part de l'observation sur la manière de vivre la solidarité au sein des Eglises de réveil à Kinshasa. Mais cela n'empêche que nous

puissions faire appel à l'instance théorique, afin d'octroyer audit article son caractère scientifique, c'est-à-dire rigoureux et objectif.

Retenons, toutefois, que la mission de l'Eglise est spirituelle, c'est-à-dire celle d'assurer le salut des âmes, et aussi sociale en vue de venir au secours des pauvres. Par l'exercice de solidarité, les Eglises de réveil veulent illustrer celle chère aux premiers chrétiens de l'Eglise (Actes 4 :3-32), qui avaient mis tout en commun, selon les exigences de l'Evangile.

4.2. Contexte d'émergence de nouvelles formes de solidarité

Comme évoqué dans les pages précédentes, l'environnement social actuel dans lequel évoluent les Eglises de réveil congolaises est crucial, caractérisé par la pauvreté, la famine, le chômage, l'individualisme, l'égoïsme, la méfiance, l'intolérance, la haine, la négation de l'autre, l'abandon de l'entraide et de l'unité familiale et clanique.

Comme la famille et le clan semblent être désintégrés, la réalité sociale pourrait dès lors s'illustrer en termes de « chacun pour soi, Dieu pour tous ». Ce qui va donc pousser les individus à pouvoir se créer d'autres formes de solidarité pour leur équilibre social et psychologique.

4.3. Solidarité vécue au sein des Eglises de réveil congolaises

En observant de plus près la solidarité telle que vécue au sein des Eglises de réveil en RD Congo, on se rend compte que ladite solidarité se fonde sur une fraternité basée sur l'amour du prochain et ce, en invitant leurs membres à vivre en communauté. Du fait que lesdites églises offrent un cadre propice pour l'épanouissement spirituel et social des fidèles, comme mentionné

dans les pages précédentes, alors ces derniers commencent à se souder, dans le but de faire face aux difficultés communes, à l'instar de la famine, la scolarisation des enfants, l'accès aux soins de santé, etc.

Ainsi, la solidarité mécanique au sein des Eglises de réveil commence, au fur et à mesure, à s'effriter pour céder la place à la solidarité organique où se tissent de nouveaux liens de parenté, où l'on va s'appeler papa, maman, grand-père, grand-mère, oncle, tante, neveu, nièce, petit-frère, grand-frère selon le cas.

Cependant, cela ne signifie pas que la solidarité mécanique finit d'exister. En effet, elle est toujours présente, mais perd de sa vivacité, de son dynamisme, parce que n'arrivant plus à satisfaire aux besoins des membres de la famille ou du clan.

Comme évoqué dans les pages précédentes, ces nouvelles formes de solidarité, au sein des Eglises de réveil en RD Congo, se manifestent dans un environnement social actuel de crise. Notons, cependant, qu'avant l'avènement des églises précitées, c'était surtout l'Eglise catholique qui prenait en charge les nécessiteux, en érigeant ainsi des homes de vieillards, des orphelinats, des centres d'hébergements des handicapés physiques, en l'occurrence les sourds, les muets, les aveugles, etc.

En ce moment-là, l'environnement social n'était guère celui de la crise, car la vie socio-économique était bonne. L'aide aux personnes défavorisées et vulnérables provenait des dons octroyés par des Occidentaux et non des dîmes, des offrandes et des cotisations provenant des Congolais pour soutenir leurs frères et sœurs indigents.

Au regard de tout ce qui est évoqué ci-haut, signalons que l'émergence de nouvelles formes de solidarité ne s'effectue pas sans heurts. Au départ, l'aide accordée aux nécessiteux s'illustre en terme d'argent, en vue de subvenir aux besoins alimentaires, vestimentaires, d'accès aux soins de santé, de scolarisation des enfants, de la paie de la garantie locative ou du loyer mensuel, etc., au profit des indigents.

Comme chaque Eglise de réveil jouit de son autonomie, ce qui fait que chacune d'elle doit s'efforcer de réunir des moyens nécessaires pour satisfaire aux besoins toujours croissants des fidèles victimes de la misère. Il est à noter que lesdites églises étant confrontées aux problèmes internes de constructions de nouvelles chapelles, de la prise en charge des pasteurs et leurs équipes, etc., se sentent débordées suite au manque de moyens adéquats. Alors, ce qui arrive est pire. Souvent, les croyants, en souffrance, se sentant abandonnés à leur triste sort, parce que n'ayant pas eu gain de leur cause, celle de jouir du soutien de leurs églises respectives, trouvent mieux de les quitter dans le but de chercher asile ailleurs, en devenant par le fait même des vagabonds ecclésiastiques.

Il arrive aussi que les sommes d'argent issues des dîmes, des offrandes, des dons, etc. trouvent une destination inconnue par rapport aux attentes des fidèles en difficultés. Ce désagrément pourrait les conduire à abandonner leurs églises respectives pour chercher mieux ailleurs.

Les deux cas évoqués ci-haut montrent qu'il existe des pesanteurs qui font obstruction à l'émergence normale de nouvelles formes de solidarité au sein des Eglises de réveil en RD Congo. A ce propos, d'aucuns soutiendront mordicus que la mission de l'Eglise est uniquement spirituelle. Il est à noter que ladite mission

est aussi sociale, car Jésus-Christ a nourri des personnes qui le suivaient au désert (Marc 6 :30-44).

Si nous évoquons le cas de l'émergence de formes de solidarité, telle vécues à l'époque des premiers chrétiens, cette dernière reposait sur socle spirituel, celle de la recommandation de Jésus-Christ sur l'amour du prochain (Mathieu 22 :34-40). Il ne s'agissait donc pas des exigences de la crise socio-économique, comme nous les vivons aujourd'hui.

Un autre cas est bel et bien celui de l'émergence de nouvelles formes de solidarité entre les colons Belges et les autochtones à Elisabethville, l'actuelle ville de Lubumbashi, pendant l'époque coloniale, comme le rapporte un domestique des Blancs : « Les Blancs et les Noirs créent une société où les uns avaient besoin des autres. Toute société n'est pas nécessairement bâtie sur le sang. D'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte. Les Belges ont brassé beaucoup de tribus et d'ethnies et ont mis sur pied un système où personne ne pourrait se sentir brimée à cause de sa provenance » (Dibwe dia Mwembu et Jewesiewicki, 2004, p.89). La solidarité telle qu'explicitée ci-dessus n'a pas une origine liée à la crise socio-économique, mais plutôt d'une solidarité bâtie sur la coexistence pacifique, la cohabitation entre les colons et les colonisés, entre la race blanche et la race noire, si utile pour l'essor des deux communautés.

Il y a lieu d'évoquer dans le présent article la solidarité entre les membres de l'Eglise, telle que préconisée par le Pape Jean-Paul II, dans son œuvre apostolique « *Ecclesia in Africa*. Sur l'Eglise et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 », dans laquelle il décrit l'émergence de nouvelles formes de solidarité à l'échelle universelle.

A ce propos, il existe une analogie entre l'émergence de nouvelles formes de solidarité telle que prônée par les Eglises de réveil en RD Congo et celles émises par le Pape précité. Dans cette perspective, ce dernier met l'accent sur la chaleur de relations, le dialogue, l'accueil et la confiance qui doivent caractériser les fidèles. Au rebours, ces derniers se verront dans l'obligation de bannir le racisme, l'ethnocentrisme et la xénophobie, pour que la communauté ecclésiale puisse vivre les préceptes de l'amour du prochain. Il s'agit donc-là des idées-forces de l'Eglise famille de Dieu telles que conçues par le Pape Jean-Paul II (www.vatican.va, consulté le 08/02/2023).

Au regard des idées papales sur l'Eglise famille de Dieu, le Pontife romain désire montrer que le chrétien doit chercher à transcender la famille traditionnelle (mécanique), en vue d'adhérer à la grande famille d'enfants de Dieu, parce que Christ a œuvré pour le salut de toute l'humanité (1 Jean 2 :2). Ainsi, la charité, l'amour, la concorde, la tolérance et le pardon doivent être appliqués à l'échelle universelle.

En somme, les doctrines issues de la solidarité telles soutenues par les Eglises de réveil, par un domestique des blancs à Elisabethville (actuelle Lubumbashi) et par le Pape Jean-Paul II, ont un dénominateur commun : l'émergence des nouvelles formes de solidarité où la solidarité mécanique n'est pas remise en cause, mais plutôt appelée à étendre ses horizons d'altruisme pour le salut et le bien-être de toute la communauté. Tel est le bienfondé de la solidarité organique.

Conclusion

Il est vrai que les Eglises de réveil en RD Congo ont apporté un nouveau regard sur les manières de vivre la foi chrétienne et de se comporter par rapport aux Eglises anciennes, à l'instar de l'Eglise catholique romaine et des Eglises protestantes. Sur ce, la vivacité et l'enthousiasme dans lequel se déroule le culte dans les Eglises de réveil laissent donc voir qu'elles essaient de mettre en pratique l'inculturation de l'Evangile, consistant à le vivre selon la culture congolaise. Les scènes d'évangélisation médiatiques et de plein air expriment bel et bien le désir ardent de proclamer ledit Evangile pour le salut des âmes (Luc 2 :46-50). Les séances de prières pour les malades, les personnes en difficultés et celles victimes de l'emprise diabolique dans le cadre de leur délivrance, sont des témoignages éloquents de la croissance des Eglises de réveil en RD Congo.

Enfin, les nouvelles formes de solidarité au sein de ces dernières révèlent qu'elles ont compris la double mission de l'Eglise, à savoir : spirituelle et sociale. Cependant, il semble que la crise socio-économique qu'endure le peuple congolais, paupérisé depuis des décennies, joue un rôle non négligeable dans l'émergence des dites formes de solidarité. Dans ce contexte précis, les Eglises de réveil doivent plus s'atteler à leur mission d'avant-garde qui est le salut des âmes, au lieu de plus s'atteler au discours sur la prospérité, la richesse, l'avoir, le paraître qui, pour certains de leurs fidèles, semblent être l'essentiel.

D'où, l'engouement des gens vers les Eglises de réveil en RD Congo se justifie dans le cadre d'acquisition de la prospérité, et dont la voie la plus sûre serait d'en devenir membres et jouir des avantages provenant de la solidarité qui en découle. Le mieux serait

que cette solidarité, à la fois, spirituelle et sociale puisse être vécue dans la vérité par les pasteurs et les chrétiens. Que les premiers s'acquittent avec excellence de leur tâche de salut des âmes, mais tout en s'occupant également de la vie sociale de ces derniers. Que les fidèles sachent que l'Eglise ne pourrait les satisfaire qu'à la mesure de ses moyens. Dans cette allure, l'émergence de nouvelles formes de solidarité dans les Eglises de réveil en RD Congo pourrait être porteuse d'espoir pour une vie religieuse rayonnante.

Bibliographie

Mukolo, N., (2003) « L'église de réveil et la législation congolaise », in *Afrique et développement*, n°15, Kinshasa.

Mwene Batende, (1992), « Les nouveaux mouvements religieux : Évangélisation et développement », in CERA, Facultés Catholiques de Kinshasa.

Durkheim, E., (1893), *De la division du travail social*. Paris, PUF.

R.m.wikipédia.org, consulté le 24/01/2013.

Dibwe dia Mwembu et Jewsiewicki Bogumil, (2004), *Le travail, hier et aujourd'hui. Mémoires de Lubumbashi*. Paris, l'Harmattan.

Jean-Paul II (Pape), (1995), *Ecclesia in Africa. Sur l'Église et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000*, Kinshasa, Mediaspaul.

Pelletier, (1990), *Les nouveaux mouvements religieux*, Rome, Ave.

SEGOND, L. (1910). *La Sainte Bible*, Ed. revue avec références, Alliance Biblique universelle.